

l'Histoire

l'Histoire

POURQUOI BAUDELAIRE DÉTESTAIT L'ÉCOLE

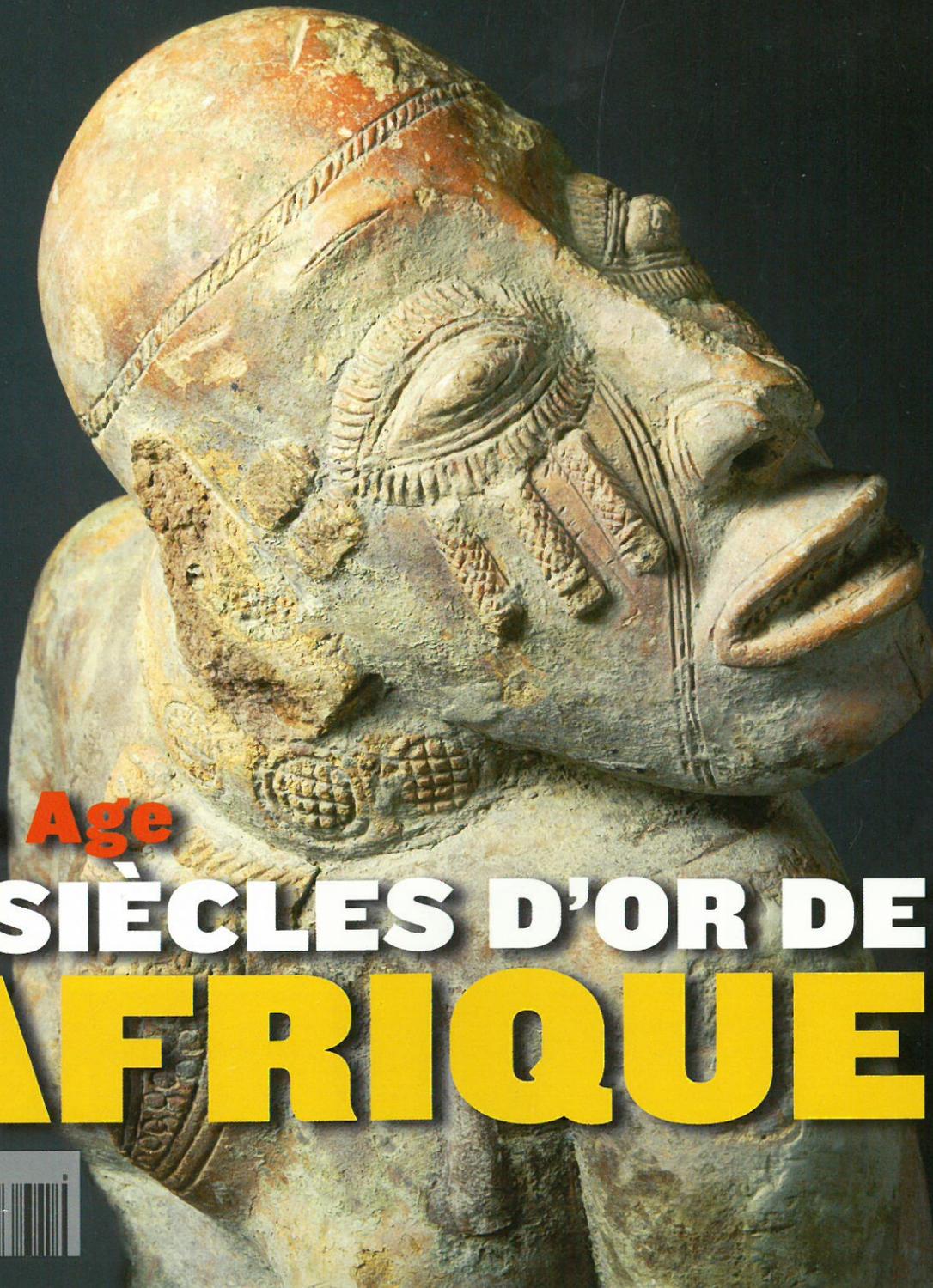
Les routes du sel et de l'or

Moussa, puissant roi du Mali

Zimbabwe le mystère des cités de pierre

Moyen Age

LES SIÈCLES D'OR DE L'AFRIQUE



MEXUEL 1000 S 720 C TDMS 950 XPF TOMA 1600 XPF BEL 720 C LUX 720 C ALL 790 C ESP 720 C GR 720 C ITA 720 C MMY 870 C PONT 720 C CAN 975 SCAN CH 12 40 15 MAR 60 DR TUN 650 THD ISSN 01822411

M 01842 - 367 - F: 6,20 €



1962, les disparus d'Algérie

Décryptage

Guy Pervillé, sous l'impulsion de Colette Ducos-Ader dont le mari a disparu à jamais en 1962, a approfondi ses recherches sur les Français enlevés en Algérie. Il s'agit de faire connaître cet épisode dramatique largement ignoré et rappeler le prix payé par les Français d'Algérie, souvent sous-estimé. Un nombre de victimes d'autant plus considérable qu'il doit être rapporté à celui des Européens dans les départements algériens (un million). Grâce aux rapports successifs et aux derniers travaux de Jean-Jacques Jordi, l'ordre de grandeur auquel on parvient aujourd'hui semble bien établi.

Après le cessez-le-feu du 19 mars, 3 000 civils français sont enlevés en Algérie, essentiellement en 1962 ; 1 700 ne reviennent pas. De récentes recherches le confirment.

Par Guy Pervillé

Les Français savent plus ou moins que la guerre d'Algérie a coûté la vie à près de 25 000 militaires français, dont les noms sont enregistrés au mémorial du Quai-Branly à Paris depuis le 5 décembre 2002. Mais ils n'ont pas pris conscience du fait que des milliers de leurs compatriotes civils ont été enlevés en Algérie pendant la guerre et surtout après



L'AUTEUR
Professeur à l'université Toulouse-Le Mirail, Guy Pervillé a notamment publié Pour une histoire de la guerre d'Algérie (Picard, 2002), un Atlas de la guerre d'Algérie (Autrement, 2003) et La Guerre d'Algérie (PUF, « Que sais-je ? », 2007).

le cessez-le-feu du 19 mars 1962, et que la majorité d'entre eux n'ont pas été retrouvés vivants. Au contraire, la mémoire des « rapatriés » s'est attachée à des bilans exagérés, alignant des milliers, voire des dizaines de milliers de victimes.

Pourtant, les pouvoirs publics ont reconnu depuis longtemps un nombre alarmant de disparus. Selon le secrétaire d'État aux Affaires algériennes Jean de Broglie, parlant au Sénat le 24 novembre 1964, sur 3 018 personnes signalées comme disparues du 19 mars au 31 décembre 1962, seules 1 245 avaient été retrouvées¹. A quoi il fallait ajouter, selon une déclaration du ministre des Affaires algériennes Louis Joxe à l'Assemblée nationale le 4 août 1962, le nombre de disparus avant le 19 mars 1962 : 375 depuis le 1^{er} novembre 1954. Le bilan des morts et des blessés s'élevant quant à lui pour la période 1954-1962 à 2 788 tués et 7 541 blessés. Il s'agit là des « Français à part entière », soumis au code civil, et non des « Français musulmans », qui furent beaucoup plus nombreux parmi les victimes du terrorisme FLN (16 378 tués, 13 610 blessés et 13 296 disparus avant le 19 mars 1962, toujours selon la déclaration de Louis Joxe)².

L'ANNÉE TERRIBLE

Les violences en Algérie n'ont pas cessé avec l'annonce de la signature des accords d'Évian par les délégations du gouvernement français et du FLN (le Front de libération nationale, force in-

dépendantiste algérienne) le 18 mars 1962, ni le cessez-le-feu qui en est résulté le lendemain 19 mars à midi. L'Organisation armée secrète (OAS, organisme militaire clandestin) rassembla aussitôt les partisans de l'Algérie française sous l'autorité nominale de l'ex-général Salan, qui ordonna de mettre en échec le cessez-le-feu en harcelant les « rebelles » du FLN dans les quartiers musulmans et les « forces de l'ordre » devenues leurs alliés. Très vite, l'OAS ouvrit le feu sur un groupe de soldats du contingent le 23 mars à Bab el-Oued. Le 26 mars, rue d'Isly, un barrage de tirailleurs algériens de l'armée française tira sur une manifestation de solidarité des Algérois français. Le gouverne-

ment français rejeta toute la responsabilité des épisodes sanglants sur l'OAS et persista dans l'application du processus de paix prévu par les accords d'Évian : référendum de ratification en métropole le 8 avril, puis en Algérie le 1^{er} juillet, suivi par la reconnaissance de l'indépendance le 3 juillet.

Durant ces mois terribles, la sécurité des Français d'Algérie fut moins assurée que jamais, et l'OAS ne fut pas seule à pratiquer des formes d'action terroristes. En effet, moins d'un mois après le cessez-le-feu, à partir du 17 avril, des enlèvements de civils français se multiplièrent dans les agglomérations d'Alger et d'Oran et dans les campagnes voisines, en trop grand nombre pour qu'on puisse y voir des initiatives d'éléments incontrôlés.

Ces enlèvements, suivis par les premières découvertes de charniers, provoquèrent très vite une panique dont témoignent les Journaux de Francine Dessaigne à Alger et du père de Laparre à Oran. Ils expliquent l'exode massif des Français d'Algérie



vers la France. Le chef du FLN de la Zone autonome d'Alger, Si Azzedine, ordonna une vague d'attentats qui rompirent publiquement le cessez-le-feu le 14 mai. Il reconnut dans ses Mémoires avoir déclenché auparavant une campagne d'enlèvements pour combattre l'OAS.

Ceux-ci ne cessèrent pas avec la fin du terrorisme OAS dans la deuxième quinzaine de juin ; au contraire, ils redoublèrent après l'indépendance. Le 5 juillet à Oran, des centaines d'Européens furent enlevés à la suite de mystérieux coups de feu tirés sur la foule des Algériens manifestant leur joie de l'indépendance dans les rues de la ville européenne. Au cours du troisième trimestre 1962, les enlèvements furent encore plus nombreux. C'est seulement après la fin de la lutte des factions algériennes pour le pouvoir, à partir de septembre 1962, que les survivants des enlèvements furent libérés.

COMBIEN DE VICTIMES ?

Durant plusieurs décennies, la fermeture des archives publiques a empêché d'en dire plus que les bilans officiels cités en introduction, malgré la persévérance d'un petit groupe de chercheurs qui s'efforçaient d'établir les faits et de lutter contre l'oubli

Les enlèvements et les découvertes de charniers provoquent une panique et l'exode massif des Français



RUE DES ARCHIVES/COLLECTION GREGOIRE

officiel. Depuis quelques années, il y a du nouveau. Après la formation d'un groupe de recherches des Français disparus en Algérie par Colette Ducos-Ader, le prêtre oranais Mgr Boz, les historiens Jean Monneret et Maurice Faivre, en octobre 2002, les archives du ministère des Affaires étrangères ont publié plusieurs bilans successifs.

De son côté Colette Ducos-Ader a établi en octobre 2010 un fichier de 4366 noms. Cette liste comprend des civils (3847) et des militaires (519 dont 342 avant le 19 mars 1962 et 177 après). Parmi les 3847 civils enlevés, 1803 personnes ont été libérées. Colette Ducos-Ader précise à leur propos : « Personnes enlevées, séquestrées de quelques heures à plusieurs mois, libérées en plus ou moins bon état de santé ; de nombreux rapatriements sanitaires sont signalés. Les témoignages de rapt violents et de sévices graves ne doivent pas être oubliés. » En tenant compte du nombre de cas incertains (380), le nombre de personnes présumées décédées parmi les civils enlevés se situerait donc entre 1664 et 2044 cas.

Chargé de mission par la mission interministérielle aux Rapatriés de 2008 à 2010, l'historien Jean-Jacques Jordi a confronté toutes les archives disponibles avec les enquêtes antérieures, et en a

Ci-dessus : arrestation d'Européens par des membres de l'ALN à Oran au lendemain des fêtes de l'indépendance proclamée le 3 juillet 1962. Photo publiée dans Paris-Match du 14 juillet 1962.

Au centre : la une de France-Soir datée du 20 mars 1962, annonçant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

Notes

1. 1165 étaient certainement décédées, 135 étaient encore recherchées, et 473 dossiers avaient été clos faute de renseignements.
2. Faut-il d'un bilan argumenté du nombre de ces derniers victimes de représailles après le cessez-le-feu, nous ne pouvons en traiter dans cet article.

tiré un livre sur les civils disparus non retrouvés (cf. *Pour en savoir plus*, p. 85). Il est notamment parti d'une liste du ministère des Affaires étrangères établie en 2007 qui mentionne 2 267 noms de disparus supposés (en fait 2 275, certaines fiches contenant les noms de plusieurs personnes). Parmi eux, 1 614 personnes sont présumées décédées, dont 112 militaires non inscrits sur le mémorial du Quai-Branly et 84 inscrits : 1 466 « Européens » et 148 « Français musulmans » – en fait, le nombre de ces « Français musulmans » victimes d'enlèvements et d'assassinats après le 19 mars 1962 est sans aucun doute beaucoup plus élevé mais n'est pas établi.

Outre les 1 614 présumés décédés, Jean-Jacques Jordi dénombre parmi les disparus 171 cas incertains (dont 41 sans requête des familles), 33 cas « hors propos », 343 personnes rentrées en France ou vivant en Algérie, 97 corps retrouvés et inhumés. Ce bilan permet de conclure à un nombre total de civils disparus définitif proche de 1 700 personnes. Ce qui représenterait la majorité absolue des quelque 3 000 personnes dont la disparition avait été reconnue en 1964 par Jean de Broglie. Tous ces bilans arrivent donc au même ordre de grandeur pour les disparus civils français.

Jean-Jacques Jordi fournit un tableau de la répartition des « disparus et sorts incertains » en

Incendie de réservoirs de pétrole dans le port d'Oran déclenché par l'OAS (Organisation armée secrète), le 25 juin 1962.



KEYSTONE/GAMMA-RAPHIC

Beaucoup d'Algériens ont voulu à la fois se venger de la répression française antérieure et provoquer la fuite massive des Européens pour récupérer leurs biens

DANS LE TEXTE

UN CHEF DU FLN S'EXPLIQUE

« L'exode massif des pieds-noirs est aussi la conséquence des enlèvements perpétrés par des groupes de la Zone autonome. Sans chercher à minimiser nos "bavures", et encore moins ma responsabilité dans ces affaires, il convient de souligner que nous nous battons pied à pied et que ces enlèvements s'inscrivent dans le cadre de notre tactique générale de démantèlement des derniers bastions OAS. [...] Un OAS exécuté, il faut de toute évidence l'enterrer. Dans une région où existent des terrains vagues, le problème est facile à résoudre : le condamné est enterré, décapité et discrètement. [...] Je constate toutefois, avec une tristesse infinie, dans la région de Si Salah comme dans d'autres régions, des excès inadmissibles. L'affaire par exemple du directeur du Monoprix de Belcourt, arrêté un matin par un barrage, rue de Constantine. [...] La nouvelle se répand vite : l'exécutif provisoire et le préfet Vitalis Cros me demandent sa remise en liberté. Furieux contre Si Salah, je lui demande de libérer sans retard le Français. Quand le chef régional arrivera à son PC, le directeur du Monoprix aura, hélas ! déjà été fusillé. Tirant parti de telles "bavures", l'ennemi qualifie nos fidayine de "mercenaires sanguinaires". »

Si Azzedine, chef de la Zone autonome d'Alger du FLN, *Et Alger ne brûla pas*, Stock, 1980, pp. 201-205 et 217-227.

pourcentages par départements, montrant une très forte inégalité, puisque l'Algérois en représente plus de 50 % et l'Oranie plus de 40 %. Il fournit aussi des tableaux de la répartition chronologique des disparitions sans retour, par année, et par mois de l'année 1962, montrant que leur maximum fut atteint en juillet, au lendemain de l'indépendance. Ainsi, en cinq ans, entre 1955 et 1960, on compte 255 disparus ; en 1961, 39 ; du 1^{er} janvier au 18 mars 1962, 38 ; du 19 mars (date du cessez-le-feu) au 3 juillet 1962 (proclamation de l'indépendance de l'Algérie), 607 ; du 4 juillet au 31 décembre 1962, 675.

LA FIN DES POLÉMIQUES ?

Ces bilans statistiques, aussi précis que possible, devraient fournir aux historiens les moyens d'arbitrer des querelles mémorielles qui se sont développées ces dernières années. A Perpignan, dans un local appartenant à la mairie, un mémorial des Disparus en Algérie de 1954 à 1962 inauguré par le Cercle algérien le 25 novembre 2007 a suscité la farouche opposition de plus de 30 organisations de gauche, dénonçant ce qui leur paraissait une réhabilitation des morts de l'OAS. Jean-Jacques Jordi remarque dans son livre que la liste de 2 670 noms du mémorial comporte 868 noms gravés abusivement et sans doute plus de 200 autres noms contestables, soit près de 40 % d'erreurs. Mais aussi que la présence des activistes

de l'OAS (pas plus d'une quinzaine) y est tout à fait marginale, et qu'il y a même 4 noms de personnes enlevées par elle.

Certes, les enlèvements les plus nombreux, qui datent d'après le 19 mars 1962, se concentraient autour des villes d'Alger et d'Oran, où l'OAS était la plus active. Mais c'étaient en même temps les principaux points de peuplement européen. Les recherches de Jean-Jacques Jordi démontrent que le FLN ait visé seulement l'OAS et non les Français d'Algérie, ce qui est logique puisque les « tueurs » de cette organisation étaient difficilement accessibles et avaient les moyens de se défendre. Le FLN a donc préféré s'en prendre à des civils sans défense, à la limite des quartiers européens des grandes villes, sur les routes et dans les campagnes voisines, afin de provoquer un mouvement de panique.

On peut aussi estimer que beaucoup d'Algériens ont voulu à la fois se venger de la répression française antérieure et provoquer la fuite massive des Européens pour récupérer leurs biens comme un « butin de guerre »³. On peut aussi penser, comme le général de Gaulle, le 23 novembre 1962 : « *Tout cela ne leur serait pas arrivé si l'OAS ne s'était pas sentie parmi eux comme un poisson dans l'eau*⁴ ! » Malgré tout, ce point de vue oublie tout ce que les Français d'Algérie avaient subi de la part du FLN depuis le 1^{er} novembre 1954 et surtout depuis le 20 août 1955 (date du massacre de 135 civils européens par le FLN, ayant provoqué des représailles disproportionnées dans le Nord-Constantinois) : un terrorisme de moins en moins sélectif, tendant à viser n'importe quel Français afin de provoquer de la part de l'armée française des représailles et de faire basculer la population algérienne de son côté. C'est ce que certains militants algériens ont appelé la stratégie « race contre race ». Faut-il donc s'étonner que la plupart des Français d'Algérie n'aient pas cru aux promesses de paix d'Évian ?

Quand le FLN d'Alger, dirigé par Si Azzedine, attaqua ouvertement des cafés européens à partir

DANS LE TEXTE

L'ANGOISSE D'UNE FRANÇAISE

« **D**epuis plusieurs jours les enlèvements [en mai 1962, à Alger] se multiplient. [...] Ces nouvelles avivent une angoisse dont il est difficile de se libérer. [...] Les commandos FLN ont attaqué les Européens en divers points de la ville. A Diar es-Saada, ils ont mitraillé un groupe d'enfants qui jouaient dans la cour. [...] Une patrouille a été attaquée à Haouch-Adda près d'Alger. Cet incident a permis de découvrir un charnier où gisaient treize corps horriblement mutilés. [...] Tous les jours, six ou huit noms paraissent dans le journal sous le titre "Recherches". Quelle angoisse pour ces familles qui, n'ayant pas de dépouille à ensevelir, penseront aux morts anonymes où se trouve peut-être le leur. Nous n'aurons pas de peine à choisir un "Pied-Noir inconnu" pour le futur mausolée à l'Algérie perdue. »

Francine Dessaigne, *Journal d'une mère de famille pied-noir*, L'Esprit nouveau, 1962, rééd. Confrérie Castille, 1996.



Le mémorial des Disparus en Algérie, érigé à Perpignan et inauguré le 25 novembre 2007. Cette liste de 2670 noms comporte de nombreuses erreurs et a suscité l'opposition des organisations de gauche.

du 14 mai 1962, le général de Gaulle déclara au comité réunissant les ministres responsables des Affaires algériennes, le 23 mai : « *Le haut-commissaire [français] interviendra afin que l'exécutif provisoire obtienne qu'il soit mis fin aux enlèvements et aux meurtres d'Européens actuellement perpétrés à Alger. Il appartient en fait à M. Farès [président de l'exécutif provisoire franco-algérien] de faire en sorte que Si Azzedine cesse son action dans ce domaine ou soit appréhendé*⁵. » Et il décida le 15 mai de fixer le référendum sur la ratification des accords d'Évian et sur l'indépendance de l'Algérie au 1^{er} juillet 1962, pour obliger chacun à prendre ses responsabilités au plus vite. Dès le 5 juillet, les enlèvements massifs d'Européens à Oran démentirent ce pari.

Les chefs du FLN, très occupés par la crise interne qui fit éclater leur direction lors de la réunion du Conseil national de la révolution algérienne à Tripoli (mai-juin 1962), n'ont semble-t-il jamais fourni les explications publiques, ni la condamnation des rapt et des meurtres réclamées par le gouvernement français. Seule exception, le chef de la Zone autonome d'Oran, Si Bakhti, qui publia le 6 juin 1962 une directive interdisant tout enlèvement.

N'oublions pas que les Algériens restent les principales victimes de la guerre : du fait des soldats français qui étaient les plus nombreux et les mieux armés, et dans une moindre mesure du fait du FLN-ALN. Mais les Français d'Algérie eux aussi ont souffert. La France, qui a signé à l'ONU et fait signer à Paris, depuis 2007, une convention internationale contre les disparitions forcées, peut-elle oublier ses ressortissants disparus entre 1955 et 1962, et tout particulièrement durant cette dernière année terrible ? ■

POUR EN SAVOIR PLUS

M. Faivre, *Les Archives inédites de la politique algérienne, 1958-1962*, L'Harmattan, 2000.

J.-J. Jordi, *Un silence d'État. Les disparus civils européens de la guerre d'Algérie*, SOTECA, distribution Belin, 2011.

J. Monneret, « La phase finale de la guerre d'Algérie », thèse Paris-IV, 1996, version condensée L'Harmattan, 2001 ; *La Tragédie dissimulée. Oran, 5 juillet 1962*, Michalon, 2006.

A.-G. Slama, « Oran, 5 juillet 1962 : le massacre oublié », *Les Collections de L'Histoire* n° 15, pp. 102-103.



Tous les chiffres commentés par Guy Pervillé sur www.histoire.presse.fr

Notes

3. Ce processus a été démontré par Jean Monneret, cf. *Pour en savoir plus*, ci-contre.

4. Cité par A. Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, t. I, Fayard, 1994, p. 257.

5. Archives du secrétariat d'État aux Affaires algériennes reproduites par Maurice Faivre, cf. *Pour en savoir plus*, ci-contre.